

5° CHAP. Géogénie générale; son état passé, présent et à venir.

6° CHAP. De l'ordre et de l'harmonie dans tous ces faits qui s'accomplissent régulièrement et d'une manière invariable sous l'influence de lois générales et spéciales. Unité de lois pour chaque règne. Loi d'attraction régissant les corps célestes, loi de composition pour le règne minéral, loi de formativité pour le règne végétal, loi d'animation pour le règne animal; combinaisons de ces lois dans un degré successif de subordination.

7° CHAP. Les corps, formés sous l'empire de chacune de ces lois, revêtent un caractère qui rappelle invariablement leur loi spéciale et qui constitue chaque corps ce qu'il est; de là, cette nécessité absolue d'établir leur classification sur ces principes recteurs: les minéraux par leur composition, les végétaux par leurs formes, les animaux par leur faculté de sentir et de se mouvoir, à divers degrés de puissance.

8° CHAP. Considérations sur les fonctions des animaux dans leurs conditions de subordination naturelle.

1° Fonctions de sensibilité et de locomotilité ;

2° Fonctions de la génération ;

3° Fonctions de la nutrition: { respiration,  
digestion,  
circulation.

9° CHAP. De l'espèce considérée dans le règne minéral soit vivant soit éteint, suivant un mode simultané ou successif de création.

10° CHAP. Application de ces principes de philosophie naturelle à la classification du règne animal, trois types, trois séries: mollusques, articulés, vertébrés, et six degrés du développement du système nerveux et de ses phénomènes fonctionnels.